



## Conseil d'administration

321<sup>e</sup> session, Genève, 13 juin 2014

GB.321/INF/2

### POUR INFORMATION

## Colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés <sup>1</sup>

### Table des matières

	<i>Page</i>
Partie I. Propositions approuvées entre mars et juin 2014 .....	1
Politique de l'emploi .....	1
I/1. Atelier technique sous-régional destiné aux pays insulaires du Pacifique sur les statistiques du travail et les statistiques des migrations de main-d'œuvre .....	1
Gouvernance et tripartisme .....	2
I/2. Dixième atelier international de formation financée par des bourses consacré aux approches participatives destinées à améliorer la sécurité et la santé au travail dans les PME et dans le secteur informel .....	2
I/3. Conférence internationale AICESIS-OIT sur le rôle des conseils économiques et sociaux et du dialogue social dans la promotion du socle de protection sociale .....	3
Conditions de travail et égalité .....	4
I/4. Réunion régionale consacrée au programme régional de développement des compétences: Bilan et pistes pour l'avenir .....	4
I/5. Atelier de consultation sur la mise en œuvre de la reconnaissance mutuelle de compétences dans les pays de l'ASEAN .....	5
I/6. Programme régional de développement des compétences sur le thème de la formation dans le domaine des services de l'emploi .....	6
Activités pour les employeurs .....	7
I/7. Atelier régional destiné aux employeurs sur le thème de l'augmentation de la productivité et de la sécurité des travailleurs migrants .....	7
I/8. Réunion régionale OIT-Confédération des employeurs de l'ASEAN (ACE) ....	8
I/9. Atelier régional destiné aux employeurs sur le thème de l'embauche de travailleurs migrants: Le cadre réglementaire .....	9

<sup>1</sup> Tous les représentants des employeurs et des travailleurs invités aux réunions mentionnées dans ce document seront désignés conformément à la pratique établie.

	<i>Page</i>
Activités pour les travailleurs.....	9
I/10. Atelier syndical ASEAN-OIT sur la protection sociale.....	9
I/11. Séminaire régional de l'Asie et du Pacifique sur les droits syndicaux .....	10
Partie II. Informations complémentaires.....	11
II/1. Réunion régionale sur l'économie informelle et le rôle à jouer par le secteur privé pour la réduire .....	11
II/2. Réunion technique OIT-CEDEAO: Examen collégial du travail des enfants .....	11
II/3. Réunion régionale sur l'entrée des jeunes femmes et des jeunes hommes dans le marché du travail en Asie et dans le Pacifique.....	12
Calendrier des colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés .....	13

## Partie I. Propositions approuvées entre mars et juin 2014

### Politique de l'emploi

#### ***I/1. Atelier technique sous-régional destiné aux pays insulaires du Pacifique sur les statistiques du travail et les statistiques des migrations de main-d'œuvre***

Date proposée:	28 juillet-1 <sup>er</sup> août 2014
Lieu:	Nadi, Fidji
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (67 000 dollars E.-U.) CTBO (16 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Fidji, Iles Marshall, Iles Salomon, Kiribati, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tuvalu, Vanuatu
Composition:	
a) représentants gouvernementaux:	13
b) représentants des employeurs:	1
c) représentants des travailleurs:	1
Objectifs de l'atelier:	<ul style="list-style-type: none"> <li>i) approfondir les connaissances des pays insulaires du Pacifique en matière de statistiques du travail, sur la base de la résolution adoptée par la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail;</li> <li>ii) envisager des stratégies et des mécanismes plus aboutis pour améliorer la collecte de statistiques du travail et mettre en œuvre la nouvelle résolution dans les pays insulaires du Pacifique;</li> <li>iii) rendre compte des progrès réalisés en matière de mesure des migrations de main-d'œuvre.</li> </ul>
Experts invités:	Quatre experts: des spécialistes en économie régionale, en statistiques et des universitaires
Observateur:	Université du Pacifique Sud

Normes internationales du travail  
et autre texte pertinent:

Convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949; convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958; convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964; convention (n° 142) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975; convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975; convention (n° 160) sur les statistiques du travail, 1985; recommandation (n° 170) sur les statistiques du travail, 1985; et la résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre adoptée par la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail

Langue de travail:

Anglais

## Gouvernance et tripartisme

### ***I/2. Dixième atelier international de formation financée par des bourses consacré aux approches participatives destinées à améliorer la sécurité et la santé au travail dans les PME et dans le secteur informel***

Date proposée:

19-23 mai 2014

Lieu:

Incheon, République de Corée

Financement:

Gouvernement de la République de Corée  
(46 000 dollars E.-U.)

KOSHA <sup>2</sup> (30 600 dollars E.-U.)

Couverture géographique:

Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Fidji, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, République de l'Union du Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viet Nam

Composition:

- a) représentants gouvernementaux: 10
- b) représentants des employeurs: 10
- c) représentants des travailleurs: 10

Objectifs de l'atelier:

- i) échanger des informations sur les approches axées sur l'action destinées à améliorer les conditions de sécurité et de santé au travail;
- ii) promouvoir le dialogue au sein des délégations nationales et entre elles afin d'améliorer l'efficacité des politiques;

<sup>2</sup> Agence coréenne pour la sécurité et la santé au travail.

- iii) former les formateurs locaux en vue de diffuser les méthodologies participatives;
- iv) présenter un plan d'action au niveau national comportant des stratégies de sensibilisation et de formation dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail.

Experts invités:	Experts en sécurité et santé au travail, spécialisés dans les méthodes de formation axées sur l'action
	Trois experts invités de KOSHA
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981; convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006; recommandation (n° 164) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981; et recommandation (n° 197) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006
Langue de travail:	Anglais

**I/3. Conférence internationale AICESIS<sup>3</sup>-OIT sur le rôle des conseils économiques et sociaux et du dialogue social dans la promotion du socle de protection sociale**

Date proposée:	20-21 novembre 2014
Lieu:	Séoul, République de Corée
Financement:	Conseil économique et social de Corée (90 000 dollars E.-U.) AICESIS (10 000 dollars E.-U.) Budget ordinaire de l'OIT (70 000 dollars E.-U.)
Composition:	
Représentants des conseils économiques et sociaux	Membres de l'AICESIS de 70 pays
Objectifs de la réunion:	i) partager l'expérience acquise et les bonnes pratiques en ce qui concerne le rôle des institutions de dialogue social, telles que les conseils économiques et sociaux, dans la définition de stratégies nationales visant à élargir le socle de protection sociale et l'élaboration de politiques nationales sur la protection sociale;

<sup>3</sup> Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires.

	ii) renforcer les capacités de négociation des conseils économiques et sociaux et des institutions de dialogue social analogues en vue de parvenir à un consensus sur les politiques de protection sociale, conformément à l'objectif d'un socle de protection sociale, qui constitue l'un des domaines de première importance définis par le BIT.
Experts invités:	Organisation internationale des employeurs (OIE) Confédération syndicale internationale (CSI) AICESIS Conseil économique et social de Corée Fonds monétaire international (FMI) Banque asiatique de développement
Observateurs:	Mandants tripartites de la République de Corée et pays voisins  Universitaires et spécialistes des relations du travail de la République de Corée et des pays voisins  Conseil économique et social de Corée
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952; convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976; recommandation (n° 152) sur les consultations tripartites relatives aux activités de l'Organisation internationale du Travail, 1976; et recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012
Langues de travail:	Anglais, français et espagnol

## Conditions de travail et égalité

### ***I/4. Réunion régionale consacrée au programme régional de développement des compétences: Bilan et pistes pour l'avenir***

Date proposée:	24-25 juillet 2014
Lieu:	Bangkok, Thaïlande
Financement:	Gouvernement de la République de Corée (33 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Inde, Indonésie, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam
Composition:	
a) représentants gouvernementaux:	6
b) représentants des employeurs:	6
c) représentants des travailleurs:	6

Objectifs de la réunion:	<ul style="list-style-type: none"> <li>i) partager des connaissances techniques et pratiques sur le développement des compétences;</li> <li>ii) promouvoir de nouvelles approches sur les questions liées aux compétences et à l'employabilité et renforcer les capacités des institutions de la région spécialisées dans ce domaine aux fins de partage d'informations et de connaissances sur le développement des compétences;</li> <li>iii) revoir le plan d'action et les priorités afin d'orienter les activités futures du programme régional de développement des compétences.</li> </ul>
Observateur:	Gouvernement de la République de Corée
Norme internationale du travail pertinente:	Recommandation (n° 195) sur la mise en valeur des ressources humaines, 2004
Langue de travail:	Anglais

**I/5. Atelier de consultation sur la mise en œuvre de la reconnaissance mutuelle de compétences dans les pays de l'ASEAN<sup>4</sup>**

Date proposée:	6-7 août 2014
Lieu:	Bangkok, Thaïlande
Financement:	Gouvernement du Canada (47 200 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, République de l'Union du Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viet Nam
Composition:	
a) représentants gouvernementaux:	20
b) représentants des employeurs:	10
c) représentants des travailleurs:	10
Objectifs de l'atelier:	<ul style="list-style-type: none"> <li>i) approuver les secteurs et les professions proposés pour une reconnaissance mutuelle de compétences en concertation avec les organisations d'employeurs et les syndicats de l'ensemble des pays membres de l'ASEAN;</li> <li>ii) élaborer des plans d'action dans le cadre de discussions tripartites afin d'identifier des compétences spécifiques dans les secteurs et les professions approuvés en vue d'une reconnaissance mutuelle.</li> </ul>

<sup>4</sup> Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Experts invités:	Un expert spécialisé dans la formation et l'enseignement techniques et professionnels Un expert spécialisé dans les questions de migrations de main-d'œuvre Secrétariat de l'ASEAN Conseil des syndicats de l'ASEAN Confédération des employeurs de l'ASEAN (ACE)
Langue de travail:	Anglais

**I/6. Programme régional de développement des compétences sur le thème de la formation dans le domaine des services de l'emploi**

Date proposée:	11-15 août 2014
Lieu:	Bangkok, Thaïlande
Financement:	Gouvernement du Canada (50 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Cambodge, Inde, République démocratique populaire lao, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sri Lanka, Timor-Leste
Composition:	
a) représentants gouvernementaux:	6
b) représentants des employeurs:	6
c) représentants des travailleurs:	6
Objectifs de la réunion:	i) améliorer les connaissances et renforcer les capacités en ce qui concerne les activités et le fonctionnement des services publics nationaux de l'emploi; ii) étendre le réseau des participants afin d'offrir de meilleures opportunités aux demandeurs d'emploi, tant dans leur propre pays qu'à l'étranger.
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 88) sur le service de l'emploi, 1948; convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997; et recommandation (n° 195) sur la mise en valeur des ressources humaines, 2004
Langue de travail:	Anglais



## Activités pour les employeurs

### ***I/7. Atelier régional destiné aux employeurs sur le thème de l'augmentation de la productivité et de la sécurité des travailleurs migrants***

Date proposée:	29-30 avril 2014
Lieu:	Bangkok, Thaïlande
Financement:	Gouvernement du Canada (31 500 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, République de l'Union du Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viet Nam
Composition:	
Représentants des employeurs:	20
Objectifs de l'atelier:	<ul style="list-style-type: none"> <li>i) faire face aux problèmes que pose la libre circulation des travailleurs qualifiés dans les pays de l'ASEAN, prévue pour 2015, en termes de productivité et de sécurité;</li> <li>ii) faire mieux comprendre aux employeurs que les pressions croissantes en matière de sécurité et de santé au travail ont des incidences sur les entreprises et les institutions;</li> <li>iii) examiner les bonnes pratiques des entreprises, ainsi que les difficultés qu'elles rencontrent, en matière de migration, quel que soit le niveau de qualification de la main-d'œuvre.</li> </ul>
Experts invités:	Quatre experts issus du milieu universitaire et du monde des entreprises
Observateur:	Fédération des employeurs de Mongolie
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949; convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975; convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981; convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985; convention (n° 162) sur l'amiante, 1986; convention (n° 167) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988; convention (n° 176) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995; convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006; recommandation (n° 86) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949; et recommandation (n° 151) sur les travailleurs migrants, 1975
Langue de travail:	Anglais

### **I/8. Réunion régionale OIT-Confédération des employeurs de l'ASEAN (ACE)**

Date proposée:	11-12 mai 2014
Lieu:	Kuala Lumpur, Malaisie
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (32 900 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, République de l'Union du Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viet Nam
Composition:	
Représentants des employeurs:	20
Objectifs de la réunion:	<ul style="list-style-type: none"> <li>i) donner un aperçu du plan d'action d'ACT/EMP pour la période biennale 2014-15, car il se rapporte à l'ACE;</li> <li>ii) identifier les corrélations entre l'OIT et l'ACE afin d'assurer une couverture optimale et d'éviter le chevauchement éventuel d'activités;</li> <li>iii) informer l'équipe de direction de l'ACE du plan d'action élaboré en 2013 entre ACT/EMP et l'ACE, afin qu'elle approuve un cadre stratégique des employeurs en faveur d'une migration de main-d'œuvre durable dans la région de l'ASEAN;</li> <li>iv) appeler l'attention sur le rapport du BIT intitulé <i>The Road to the ASEAN Economic Community 2015: Challenges and Opportunities</i>, à paraître prochainement.</li> </ul>
Experts invités:	<p>Organisation internationale des employeurs (OIE)</p> <p>Trois experts issus du milieu universitaire et du monde des entreprises</p>
Normes internationales du travail pertinentes:	Conventions fondamentales de l'OIT <sup>5</sup>
Langue de travail:	Anglais

<sup>5</sup> Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930; convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949; convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951; convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957; convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958; convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973; et convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999.

**I/9. Atelier régional destiné aux employeurs  
sur le thème de l'embauche de travailleurs  
migrants: Le cadre réglementaire**

Date proposée:	7 novembre 2014
Lieu:	Bangkok, Thaïlande
Financement:	Gouvernement du Canada (37 500 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, République de l'Union du Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viet Nam
Composition:	
Représentants des employeurs:	20
Objectif de l'atelier:	Faire mieux comprendre aux employeurs les incidences d'une infrastructure de recrutement régionale au moment où la région avance sur la voie de l'intégration économique et de la libre circulation des travailleurs qualifiés à l'horizon 2015.
Experts invités:	Six experts issus du milieu universitaire et du monde des entreprises
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949; convention (n° 142) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975; convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975; convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997; recommandation (n° 86) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949; et recommandation (n° 151) sur les travailleurs migrants, 1975
Langue de travail:	Anglais

**Activités pour les travailleurs**

**I/10. Atelier syndical ASEAN-OIT  
sur la protection sociale**

Date proposée:	15-16 mai 2014
Lieu:	Phnom Penh, Cambodge
Financement:	Gouvernement du Japon (20 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, République de l'Union du Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viet Nam

Composition:

Représentants des travailleurs: 10

Objectifs de l'atelier:

- i) réaffirmer l'approche de l'OIT en matière d'extension de la protection sociale et sa conception du socle de protection sociale et des normes internationales du travail relatives à la sécurité sociale;
- ii) définir une position commune parmi les syndicats de l'ASEAN concernant la Déclaration de l'ASEAN sur la protection sociale et le rôle qu'ils peuvent jouer dans sa mise en œuvre à l'échelle régionale et nationale;
- iii) préciser le rôle que les syndicats peuvent jouer dans le processus d'élaboration des politiques et la mise en œuvre de socles de protection sociale définis à l'échelon national.

Experts invités:

Experts des questions syndicales

Observateurs:

Confédération des syndicats du Cambodge

Confédération cambodgienne des syndicats

Confédération cambodgienne du travail

Chambre nationale d'alliance de syndicats du Cambodge

Confédération nationale cambodgienne pour la protection des travailleurs

Norme internationale du travail pertinente:

Recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012

Langue de travail:

Anglais

### ***I/11. Séminaire régional de l'Asie et du Pacifique sur les droits syndicaux***

Date proposée:

24-26 juin 2014

Lieu:

Dhaka, Bangladesh

Financement:

ACFTU <sup>6</sup> (70 000 dollars E.-U.)

Couverture géographique:

Australie, Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, République de l'Union du Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam

Composition:

Représentants des travailleurs: 32

<sup>6</sup> Fédération des syndicats de Chine.

Objectif du séminaire:	Examiner la tendance croissante à la violation des droits syndicaux et les entraves à la constitution de syndicats dans la région Asie-Pacifique, au regard de l'augmentation du nombre de syndiqués et des efforts déployés pour exercer le droit d'association et de négociation collective.
Experts invités:	Experts régionaux des questions syndicales
Observateurs:	Confédération syndicale internationale, Asie-Pacifique Fédérations syndicales internationales Syndicats du Bangladesh
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; et convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949
Langue de travail:	Anglais

## Partie II. Informations complémentaires

### **II/1. Réunion régionale sur l'économie informelle et le rôle à jouer par le secteur privé pour la réduire<sup>7</sup>**

Couverture géographique initiale:	Argentine, Etat plurinational de Bolivie, Colombie, El Salvador, Equateur, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Paraguay, Pérou, Sainte-Lucie, Suriname, Uruguay
Nouvelle couverture géographique:	Argentine, Etat plurinational de Bolivie, Chili, Colombie, El Salvador, Equateur, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Pérou, Sainte-Lucie, Suriname, Uruguay

### **II/2. Réunion technique OIT-CEDEAO<sup>8</sup>: Examen collégial du travail des enfants<sup>9</sup>**

Date initiale:	1 <sup>er</sup> -2 avril 2014
Nouvelle date:	9-10 avril 2014

<sup>7</sup> Document GB.320/INF/2, I/20.

<sup>8</sup> Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

<sup>9</sup> Document GB.320/INF/2, I/11.

**II/3. Réunion régionale sur l'entrée des jeunes femmes et des jeunes hommes dans le marché du travail en Asie et dans le Pacifique**<sup>10</sup>

Lieu initial: Hanoi, Viet Nam

Nouveau lieu: Da Lat, Viet Nam

Genève, le 6 juin 2014

<sup>10</sup> Document GB.320/INF/2, I/5.

## Calendrier des colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés

<i>Date</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
<b>ASIE ET PACIFIQUE</b>		
<b>2014</b>		
29-30 avril	Atelier régional destiné aux employeurs sur le thème de l'augmentation de la productivité et de la sécurité des travailleurs migrants	Bangkok, Thaïlande
11-12 mai	Réunion régionale OIT-Confédération des employeurs de l'ASEAN <sup>1</sup> (ACE)	Kuala Lumpur, Malaisie
15-16 mai	Atelier syndical ASEAN-OIT sur la protection sociale	Phnom Penh, Cambodge
19-23 mai	Dixième atelier international de formation financée par des bourses consacré aux approches participatives destinées à améliorer la sécurité et la santé au travail dans les PME et dans le secteur informel	Incheon, République de Corée
24-26 juin	Séminaire régional de l'Asie et du Pacifique sur les droits syndicaux	Dhaka, Bangladesh
24-25 juillet	Réunion régionale consacrée au programme régional de développement des compétences: Bilan et pistes pour l'avenir	Bangkok, Thaïlande
28 juillet-1 <sup>er</sup> août	Atelier technique sous-régional destiné aux pays insulaires du Pacifique sur les statistiques du travail et les statistiques des migrations de main-d'œuvre	Nadi, Fidji
6-7 août	Atelier de consultation sur la mise en œuvre de la reconnaissance mutuelle de compétences dans les pays de l'ASEAN	Bangkok, Thaïlande
11-15 août	Programme régional de développement des compétences sur le thème de la formation dans le domaine des services de l'emploi	Bangkok, Thaïlande
7 novembre	Atelier régional destiné aux employeurs sur le thème de l'embauche de travailleurs migrants: Le cadre réglementaire	Bangkok, Thaïlande
<b>INTERRÉGIONAL</b>		
<b>2014</b>		
20-21 novembre	Conférence internationale AICESIS <sup>2</sup> -OIT sur le rôle des conseils économiques et sociaux et du dialogue social dans la promotion du socle de protection sociale	Séoul, République de Corée

<sup>1</sup> Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

<sup>2</sup> Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires.